



## PUBLIC

Chefs d'entreprise ou cadres souhaitant mettre en place ou revoir leurs outils de pilotage



## PRÉ-REQUIS

Expérience professionnelle conseillée en gestion d'entreprise



## DURÉE

6 jours - 42 heures  
+ certification



## MODALITÉS

Présentiel



## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation  
Attestation de fin de formation  
Certification visée :

- Contribuer à la gestion d'entreprise (Certificat des Compétences en Entreprises)
- Code RS : 5373 - enregistrée le 17/03/2021
- Certificateur : CCI France

## » RÉSULTATS ATTENDUS

- Acquérir une aisance dans la gestion des chiffres

## » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser les documents comptables
- Evaluer l'activité et la rentabilité de l'entreprise
- Elaborer des tableaux de bord pour suivre le résultat

## » MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports, démonstrations, exercices.
- Formation collective et individualisée. Chaque stagiaire est interpellé à s'intégrer et travailler sur son positionnement et sa situation dans l'entreprise
- Une synthèse écrite est remise, à chacun, en fin de session



## DATES ET LIEUX

- Agen

24 octobre  
07 novembre  
21 novembre  
05 décembre  
14 décembre  
15 décembre

- Périgueux

15 -22-27-29 juin et 04-06 juillet



## TARIFS

2600 € HT  
3120 € TTC



## INTERVENANT

Manuelle COUCHOUD  
Laure PHILIPPOT  
Alexis AUDRY



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

### LOGIQUE COMPTABLE

- Obligations comptables des entreprises
- Chaîne comptable : opération économique → écriture comptable → bilan et compte de résultat
- Structure simplifiée du bilan et du compte de résultat
- Principes comptables et arrêté des comptes
- Mécanique comptable : du bilan d'ouverture au bilan de clôture
- La dotation aux amortissements et les emprunts
- Le résultat : pivot entre le compte de résultat et le bilan
- L'affectation du résultat

### ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

- Introduction à l'analyse financière
- Contenu du compte de résultat : les 3 résultats
- Variations d'activité
- Soldes intermédiaires de gestion
- La marge brute
- Coûts variables et coûts fixes
- Le seuil de rentabilité

### ANALYSE DU BILAN ET GESTION FINANCIERE

- Contenu détaillé du bilan
- Indicateurs d'équilibre financier : FR, BFR, Trésorerie
- Ratios de rotation du cycle d'exploitation
- Taux d'endettement et taux de vétusté
- Plan de trésorerie à court terme
- Prévention des impayés

### OUTILS BUDGETAIRES ET TABLEAUX DE BORD

- Les grandes étapes de construction d'un budget prévisionnel
- L'analyse des écarts budget / réalisé
- Spécification des objectifs d'un centre de responsabilité
- Typologie d'indicateurs
- Identification des indicateurs pertinents
- Utilisation du seuil de rentabilité dans le pilotage quotidien de l'activité
- Mise en forme du tableau de bord

### IDENTIFIER LA STRUCTURE DU COUT DE REVIENT ET SES COMPOSANTS

- **La structure des coûts**
- ✓ Les différentes méthodes de calcul des coûts
- ✓ L'apport de la comptabilité analytique par rapport à la comptabilité générale
- **Structuration de la comptabilité analytique pour le calcul des coûts**
- ✓ La distinction entre charges variables et charges fixes
- ✓ La distinction entre charges directes et charges indirectes
- ✓ La détermination des sections analytiques
- **Les unités d'œuvre nécessaires pour le calcul des coûts**
- ✓ Les données liées aux matières premières : quantité, prix unitaire
- ✓ Les données liées aux temps de production : temps direct, temps indirect

## PROGRAMME

### CALCULER UN COUT DE REVIENT COMPLET SUR EXCEL

- **Passer du compte de résultat aux couts par section**
  - Détermination des coûts directs
  - Répartition des coûts indirects par les clés de répartition
- **Utiliser les unités d'œuvre pour calculer les couts moyens**
  - Le choix de l'unité d'œuvre pertinente pour chaque section analytique
  - Reconstruction d'un coût de revient pour un produit
- **Les étapes de la mise en place des sources d'information**
  - La mise en place de la comptabilité analytique
  - La mise en place du suivi des temps
  - La mise en place du suivi des quantités consommées

## CERTIFICATION CCE - DEROULE

### IDENTIFICATION DES COMPETENCES A CERTIFIER

- Pour déclencher son parcours de certification de compétences, le candidat identifie et valide le choix du ou des CCE qu'il souhaite obtenir, suivant les référentiels de certification : Entretien préalable à la certification d'une durée d'1 heure

### FORMATION

- Le candidat assiste à la formation préparant au CCE de son choix, suivant les référentiels de certification et le programme de formation adapté

### EVALUATION

- Il existe plusieurs modalités pour obtenir une certification CCE :
  - Passage d'une épreuve : étude de cas. Cette épreuve dure 2h00 et se déroule en présentiel, au sein de Sud Management Entreprises
  - Constitution d'un portefeuille de compétences. Ce portefeuille peut être constitué par le candidat en autonomie ou en étant accompagné : Voir programme et devis spécifique

### DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

- Une fois l'évaluation finalisée, votre étude de cas ou votre portefeuille de compétences sont soumis à un évaluateur, puis à l'appréciation du jury de certification qui statue sur la délivrance ou non du certificat de compétences
- Les règles d'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise :
- Validation d'au moins 80% des critères du référentiel concerné
- Il peut être renouvelé dans le cadre d'une procédure prévue à cet effet, dès lors que le candidat en fait la demande et peut justifier d'une pratique attestant du maintien des compétences initialement certifiées (Renouvellement de la certification pour une durée égale et renouvelable dans le temps, dans les mêmes conditions)
- La validation du CCE n'est pas limité dans le temps - Le CCE n'est pas validable par bloc.
- Equivalence – passerelle : aucune
- Suite de parcours / débouchées : métiers de la paie

### CONTACT

- Cécile MARCHAND : 05 53 77 36 30

### DUREE ET DATES

- 3 heures :
  - 1 heure entretien préalable
  - 3 heures d'étude de cas ou de portefeuille de preuves en autonomie
- Date variable en fonction du CCE ciblé